

## Synthèse rapports de visite des DDEN Circonscription de Remoulins

### Circonscription d'inspection du 1er degré de Remoulins

4 rue Saint André  
30210 REMOULINS

Code UAI (ex-RNE) : 0300071P

SIREN/SIRET : [17300431800460](https://siren.siret.fr/17300431800460)

Téléphone : [0430676085](tel:0430676085)

Adresse de courriel : [ce.0300071p@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300071p@ac-montpellier.fr)

La circonscription compte 48 écoles dont 44 publiques et 4 privées.

Les écoles privées de Saze et de Pujaut (Montessori) sont sans contrat d'association, donc les DDEN ne sont pas habilités à en faire la visite.

Les 2 autres écoles privées sont avec contrat d'association et leur visite sont dans les missions des DDEN.

Les DDEN ont pu procéder aux visites de 14% des écoles de la circonscription.

La plupart des items correspondants à ces visites portaient sur :

- Prérogatives de l'État
- Sécurité
- Médecine scolaire
- Vie scolaires- Climat scolaire
- Prérogatives de la Commune
- Matériel éducatif
- Transport scolaires
- Ressources financières
- Restauration scolaire
- Accueil péri scolaire.

#### **Prérogatives de l'État :**

- **Une première partie des questionnaires portait sur les effectifs.** Ils sont conformes à la politique définie au niveau départemental et tels qu'ils sont travaillés et publiés en CDEN.

- **Présence des EVS (Assistant de direction d'école).** Rappel, les Assistants de Direction d'École sont des "contrats aidés" qui, notamment, ont été recrutés **pour alléger les tâches administratives des directeurs.** Le recours à l'informatique y contribue. Sur les écoles visitées (18%) aucun(e) EVS Assistant(e) n'est existante.

- **Les remplacements :** dans la totalité des écoles visitées, il est exprimé sur le questionnaire fermé qui ne permettait que les réponses "satisfaisant" et "insuffisant". La réponse "insuffisant" traduisant un jugement unanime sur les difficultés rencontrées à ce niveau et sans aucun doute alourdies par la présence du Covid 19. Les DDEN ont traduit

ici le ressenti, sur ce sujet, des Conseils d'écoles et les échanges avec leurs différentes composantes.

**- La sécurité :**

- Les DDEN se sont attachés à la présence des livrets obligatoires. Le registre de sécurité est présent et à jour dans toutes les écoles. Les autres (DUER,,RASSI et autres) sont à jour ou en cours de formalisation. Les outils numériques qui sont offerts à ce titre aux écoles semblent nombreux mais en décalage avec le temps laissé aux directrices et directeurs, chargé(e)s de classe.

Une remarque revient de façon assez prégnante relative aux systèmes d'alarme ou dans bien des écoles l'alarme incendie (on sort !) n'est pas bien différenciée avec celle de l'alarme Risque Majeur (on se confine). Mais dans un bon tiers des écoles visitées il est fait état d'alarmes peu audibles.

Les exercices incendie et ceux de Risques Majeurs (PPMS) sont menés scrupuleusement dans toutes les écoles. Une seule école n'avait pas encore fait l'exercice "Intrusion".

Il est à noter que parfois il y a un décalage entre cette préoccupation dans les écoles et l'adaptation matérielle parfois mal réalisée. (système d'alarme défectueux, ou inaudible bien souvent).

**Médecine scolaire :** Si les visites au niveau maternelle sont intégralement faites, celles des élèves niveau CE2 n'ont pas été faites.

**Soutien et Prévention : API, PPS, PAP** sont mis en place dans les établissements et leurs suivis assurés là aussi scrupuleusement. Leurs nombres varient d'une école à l'autre, suivant leurs tailles.

**AESH :** Dans une seule école visitée il n'y a pas d'AESH. en appui aux élèves dans le cadre de l'école inclusive mais ce nombre, dans les écoles où il y a des élèves relevant de prise en charge diverses va jusqu'à 6.

**Vie scolaire : Une seule** école visitée bénéficie cette année de classe de découvertes pour cette année un peu particulière. 4 classes y partiront. Dans toutes les écoles visitées, les communes en assument la charge.

**Coopérative scolaire :** 1 seule école ne dispose pas de coopérative. La majorité des écoles ont des coopératives, lesquelles non affiliées à l'OCCE sont gérées par des Associations de parents d'élèves. Une seule école est affiliée à l'OCCE.

**Association de parents d'Élèves :** Une seule école ne dispose pas d'une association de Parents d'élèves. Toutes les autres écoles visitées n'ont que des associations locales.

**Climat scolaire :** Les DDEN ont demandé aux écoles d'évaluer le climat scolaire sur une échelle de 1 (Bon) à 5 (dégradé)

La majorité des écoles visitées a répondu 1, les autres écoles (1/3) situant le climat de l'école à 2. Aucune école ne qualifie le climat de son établissement comme dégradé.

Les difficultés étaient à différencier entre "intérieur" et "extérieur" de l'établissement.

Toutes les situent à l'intérieur de l'école. Mais ces difficultés, dans une école, sont liées à l'attitude des parents et à la mauvaise application ou au mauvais respect des protocoles

sanitaires, pouvant créer des moments de tension entre équipe pédagogiques et ces parents.

**Harcèlement** : Aucune école n'a fait état de cas relevé de harcèlement.

**Mixité sociale** : Les DDEN ont procédé de la même manière en demandant aux écoles d'évaluer sur une échelle de 1 (bonne) à 5 (dégradée). La quasi totalité des écoles a répondu 1 à cette question fermée.

## **Prérogatives de la Commune**

### **Les bâtiments scolaires :**

Une majorité de DDEN a relevé que les directions d'écoles trouvaient l'état des bâtiments satisfaisant ou à améliorer (1 seule école). Les améliorations portant très souvent sur l'absence de sonnette extérieure pour les visiteurs (ou retardataires) et une autre école sur l'absence d'ombre dans la cour de récréation.

Les travaux, dès lors qu'ils sont demandés, sont engagés dans toutes les écoles avec plus ou moins de rapidité ressentie par les équipes éducatives mais toujours réalisés. Une école a connu une amélioration des locaux de la cantine scolaire.

Une partie était plus spécialement réservée pour l'état des sanitaires. Si les DDEN du Gard n'ont pas de point de comparaison, cette question rapprochée à l'enquête nationale réalisée par l'Observatoire National de la Sécurité il y a quelques années (2007) montre l'énorme avancée et les progrès en matière d'hygiène et de confort. Nous avons pu constater que les règles plus dures, liées au Covid, ont doté les écoles, au niveau sanitaire, d'équipements qu'elles n'avaient pas toujours. Nous sommes bien loin des constats effarants de 2007. Ainsi toutes les écoles visitées ont répondu "satisfaisant" quant à l'entretien des sanitaires des écoles visitées.

**Aménagements intérieurs** : Jugés souvent acceptables, une seule école a mentionné ces aménagements comme "à améliorer".

**Cours d'écoles** : Une majorité d'écoles ne connaissant pas les normes de surface des cours, nous les avons rappelées. (la **cour** de récréation doit avoir une taille minimale de 400 m<sup>2</sup> en maternelle pour la première classe, de 200 m<sup>2</sup> en **école** élémentaire pour une classe et de 100 m<sup>2</sup> par classe supplémentaire). Mais nous avons rappelé que ces normes étaient des "observations et prescriptions" et non des obligations.

**Équipement informatique** : Aucune école n'est sans équipement. L'équipement va du plus rudimentaire au TBI, dont 1 école en dispose de 3. L'entretien est bien souvent assuré par les services informatiques de communes.

**Restauration scolaire** : Une seule école visitée fait état de menus particuliers pour des enfants à besoins "thérapeutiques".

**Dotations des communes** : Elles se situent de 37 à 44 € par élève suivant les communes. Une commune donnant 38 € par élève plus 5 000 € pour l'école.

**Accueil-Garderie** : ils sont assurés, matin et soir dans toutes les écoles.